



Fête des mares



La Fête des mares – 6^e édition

Du 29 mai au 6 juin 2021

Les questions des enfants pendant la Fête des mares

Autorisation parentale d'utilisation de l'image d'un enfant mineur :

Merci de renvoyer cette autorisation à l'adresse fetedesmares@snpn.fr

Je soussigné(e).....

Déclare sur l'honneur (rayer la mention inutile)

- Avoir plein exercice de puissance paternelle ou maternelle
- Exercer la tutelle
- Être investi du droit de garde sur le mineur :
 - Nom, prénom :
 - Date de naissance :
 - Demeurant :

Autorise la Société nationale de protection de la nature à utiliser les images réalisées par....., et représentant mon enfant.

La présente autorisation comprend la reproduction, la publication et la diffusion des images sous leur forme initiale ou après adaptation pour des raisons techniques, par tout procédé.

Sur les supports suivants :

- Les réseaux de la SNPN : site internet, Facebook, Twitter, Youtube...

Pour le type de communication suivant :

- La communication générale de la Fête des mares
- La communication générale de la SNPN

La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

Fait le à

Signature :

